

Bruxelles, le 16.10.2014
COM(2014) 654 final

ANNEXES 1 to 2

ANNEXES

à la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU
CONSEIL**

sur la résilience à court terme du système gazier européen

**Capacité de réaction à une éventuelle perturbation des livraisons de gaz en provenance
de l'Est pendant l'automne-hiver 2014/2015**

{SWD(2014) 322 final}

{SWD(2014) 323 final}

{SWD(2014) 324 final}

{SWD(2014) 325 final}

{SWD(2014) 326 final}

Annexe 1: Recommandations spécifiques aux États membres les plus concernés

État membre	Exposition ¹	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
Estonie	204 millions de m ³ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à obtenir le soutien politique nécessaire pour pouvoir conclure des accords sur des mesures d'urgence couvrant des questions sensibles telles que les volumes de gaz à échanger et leur destination. - Adopter rapidement un plan d'urgence conjoint et un plan conjoint d'action préventive. - Finaliser un accord avec la Lituanie avant décembre pour l'approvisionnement des consommateurs protégés en cas d'urgence au terminal GNL de Klaipeda. - Envisager de relever le niveau des stocks pour le changement de combustible afin de garantir la poursuite du fonctionnement des installations en situation d'urgence en attendant la livraison des nouveaux carburants de substitution. - Envisager des solutions de marché, telles que les contrats interruptibles, permettant de mieux gérer ou de réduire les besoins en gaz en cas de rupture d'approvisionnement. - Assurer l'accès de tiers au réseau de gaz, malgré la dérogation au troisième paquet «énergie». - Établir une volonté politique claire pour accélérer les investissements dans les infrastructures telles que le Balticconnector (l'interconnexion Estonie-Finlande) et le terminal régional de GNL.
Lettonie	39 millions de m ³ 15 %	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à obtenir le soutien politique nécessaire pour pouvoir conclure des accords sur des mesures d'urgence couvrant des questions sensibles telles que les volumes de gaz à échanger et leur destination. - Adopter rapidement un plan d'urgence conjoint et un plan conjoint d'action préventive. - Assurer l'accès de tiers au réservoir de stockage d'Incukalna et au système letton de transport du gaz, malgré la dérogation au troisième paquet «énergie». - Envisager des solutions fondées sur le marché et des mesures portant sur la demande afin d'atténuer les effets d'une crise éventuelle. - Réviser la définition des clients protégés pour l'harmoniser avec celle des autres États membres de la région et avec le règlement (UE) n° 994/2010.
Lituanie	693 millions de	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à obtenir le soutien politique nécessaire pour pouvoir conclure des accords sur des mesures d'urgence couvrant des questions sensibles telles que les volumes de gaz à échanger et leur destination. - Adopter rapidement un plan d'urgence conjoint et un plan conjoint d'action préventive.

¹ Volumes de gaz manquants par pays touché sur une période de 6 mois en cas de rupture de l'approvisionnement russe et de vague de froid (déficit total en millions de m³ et plus grand déficit mensuel relatif en %)

État membre	Exposition ¹	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
	m ³ 59 %	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager de relever le niveau des stocks pour le changement de combustible afin de garantir la poursuite du fonctionnement des installations en situation d'urgence en attendant la livraison des nouveaux carburants de substitution. - Poursuivre les travaux de mise à niveau du gazoduc Klaipeda-Kursenai afin de permettre une meilleure utilisation du terminal GNL de Klaipeda.
Finlande	2255 millions de m ³ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à obtenir le soutien politique nécessaire pour pouvoir conclure des accords sur des mesures d'urgence couvrant des questions sensibles telles que les volumes de gaz à échanger et leur destination. - Adopter rapidement un plan d'urgence conjoint et un plan conjoint d'action préventive. - Assurer la faisabilité du changement de combustible dans les situations d'urgence en supprimant les obstacles éventuels, notamment logistiques, au remplacement des stocks. - Établir une volonté politique claire pour accélérer les investissements dans les infrastructures telles que le Balticconnector (l'interconnexion Estonie-Finlande) et le terminal régional de GNL. - Poursuivre les travaux de développement des terminaux GNL locaux (Turku, Pori, Tornio).
Bulgarie	670 millions de m ³ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Signer le protocole d'accord d'échange d'urgence électricité-gaz avec la Grèce en mettant l'accent sur l'alignement des intérêts. - Envisager un échange électricité-gaz analogue avec la Turquie. - Prévoir un plan d'urgence avec le secteur de la cogénération et du chauffage et l'industrie sur la commutation à grande échelle. - Finaliser l'interconnexion Roumanie-Bulgarie. - S'engager à permettre les flux de gaz vers l'ancienne République yougoslave de Macédoine. - Accroître la transparence du secteur du gaz et accélérer la mise en œuvre des règles du marché intérieur en matière d'échanges. - En dernier ressort, la Commission européenne pourra envisager d'accorder une dérogation particulière à court terme à la législation environnementale pour la centrale électrique au charbon de Varna.
Grèce	109 millions de m ³	<ul style="list-style-type: none"> - Signer le protocole d'accord sur l'échange d'urgence électricité-gaz avec la Bulgarie en mettant l'accent sur l'alignement des intérêts. - Prévoir un plan d'urgence avec le secteur de la cogénération et du chauffage et l'industrie sur la commutation à grande échelle. - Développer un plan pour assurer la sécurité économique de l'approvisionnement en cas d'urgence.

État membre	Exposition ¹	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
	18 %	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager un accord avec la Turquie afin de garantir l’approvisionnement en gaz, y compris en cas d’interruption de l’approvisionnement.
Roumanie	1361 millions de m ³ 31 %	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les clients protégés conformément au règlement sur la sécurité de l’approvisionnement en gaz. - Finaliser l’interconnexion Roumanie-Bulgarie. - Coopérer avec la Moldavie sur les conditions d’approvisionnement en gaz sur le réseau principal. - Examiner les possibilités, pour le système roumain, d’augmenter le débit de l’interconnexion Hongrie-Roumanie. - Publier les données de stockage de Romgaz sur la plateforme de transparence Gas Storage Europe.
Hongrie	2170 millions de m ³ 35 %	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la transparence du secteur de l’énergie - S’engager à résoudre les problèmes de test du gazoduc Slovaquie-Hongrie afin qu’il puisse être mis en service le 1^{er} janvier 2015. - Conclure avec les pays limitrophes des accords permettant une pleine utilisation des interconnexions (réception et envoi du gaz) à des conditions de marché, et sur la base du principe de solidarité en cas d’urgence en matière d’approvisionnement. À cet égard, mettre en œuvre rapidement les aspects de l’accord intergouvernemental avec la Croatie qui concernent la sécurité de l’approvisionnement, en permettant également les flux inversés vers la Hongrie.
Croatie	41 millions de m ³ 12 %	<ul style="list-style-type: none"> - Réévaluer la part élevée de clients protégés. - Mettre en œuvre rapidement les aspects de l’accord intergouvernemental avec la Hongrie qui concernent la sécurité de l’approvisionnement, en permettant également les flux inversés vers ce pays.

Annexe 2: Recommandations spécifiques aux parties contractantes de la Communauté de l'énergie

Parties contractantes	Exposition	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
Bosnie-Herzégovine	139 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les stocks de fioul afin de permettre de produire de la chaleur depuis des combustibles autres que le gaz à partir de fin novembre 2014. - Appliquer une définition restreinte des clients protégés et ouvrir les marchés de l'électricité et du gaz à l'échelle nationale, surtout pour les clients autres que les ménages, d'ici à la fin du mois de novembre 2014. - Engager une réforme majeure du secteur du gaz au niveau national permettant l'accès des tiers à toutes les entités et le découplage des opérateurs, débouchant sur une utilisation souple de l'infrastructure d'ici janvier 2015. - Coopérer avec la Serbie et la Hongrie sur l'élaboration et la mise en œuvre de dispositions techniques pour permettre l'application, de manière coordonnée, du régime d'accès des tiers aux gazoducs existants. Engager des consultations en novembre 2014.
Ancienne République yougoslave de Macédoine	126 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - La consommation directe de gaz par les ménages étant marginale, veiller à ce que l'approvisionnement en fuel domestique aux conditions du marché soit assuré afin de permettre le changement de combustible (novembre 2014). - Préparer, pour chaque installation industrielle, des plans de réduction de la consommation du gaz pouvant être appliqués en cas d'urgence (novembre 2014). - La part de la consommation industrielle étant élevée, il est essentiel d'introduire une définition des clients protégés pour le gaz qui soit limitée aux ménages et aux secteurs les plus sensibles (tels que les administrations publiques) et d'ouvrir complètement, à l'échelle nationale, les marchés de l'électricité et du gaz au moins pour les consommateurs autres que les ménages (janvier 2015).
Moldavie	s.o.	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser en détail les mesures pouvant être prises pour influencer sur la demande (réduction de la consommation, passage au fuel de chauffage et à l'électricité) au niveau de chacune des entreprises ainsi que des ménages et des administrations publiques. Inclure ces précisions dans le plan d'action en préparation pour novembre 2014. - Délivrer toutes les autorisations et licences nécessaires pour l'exploitation du gazoduc Iași – Ungheni entre la Roumanie et la Moldavie, et appliquer des tarifs de gaz non discriminatoires aux importations en provenance

Parties contractantes	Exposition	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
		<p>de Roumanie. Mener à bien ces actions d'ici novembre 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre d'urgence les travaux de construction nécessaires pour relier l'interconnexion aux infrastructures afin de permettre la distribution du gaz sur le territoire de Moldavie. - Coopérer avec l'Ukraine et la Roumanie sur les conditions auxquelles ces deux pays seraient disposés à assurer l'approvisionnement de la Moldavie par les principaux réseaux de gazoducs. Demander à l'Ukraine les conditions d'accès et d'utilisation de la capacité de stockage de Bogorodchany, en Ukraine occidentale. Engager des consultations en novembre 2014.
Serbie	631 64 %	<ul style="list-style-type: none"> - Établir, de manière précise et réaliste, la portée des éventuelles restrictions applicables aux secteurs industriels tout en limitant les clients protégés aux ménages et aux secteurs les plus sensibles (d'ici la fin de novembre 2014). - Mettre en œuvre le découplage et assurer un accès effectif des tiers aux capacités inutilisées des gazoducs et des installations de stockage de gaz existants, conformément aux dispositions détaillées du troisième paquet «énergie», d'ici janvier 2015. - Coopérer avec la Hongrie et la Bosnie-Herzégovine sur l'élaboration et la mise en œuvre des dispositions techniques pour permettre l'application, de manière coordonnée, du régime d'accès des tiers. Engager des consultations en novembre 2014. - Prendre toutes les mesures nécessaires pour commencer la construction de l'interconnexion Bulgarie-Serbie afin qu'elle soit opérationnelle en 2015.
Ukraine	5 000 millions de m ³ ²	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver un accord satisfaisant pour les deux parties pour la reprise des livraisons de gaz russe à l'Ukraine au cours de l'hiver sur la base de la proposition de «paquet hiver provisoire» faite par la Commission dans le cadre des entretiens trilatéraux en cours (d'ici à octobre 2014). - Augmenter d'urgence les stocks de combustible dans le pays tout en cherchant tous les moyens possibles d'accroître l'approvisionnement en gaz provenant de sources intérieures ainsi que les importations (d'ici à novembre 2014). - Examiner toutes les mesures pouvant être prises pour influencer sur la demande et changer de combustible pour le chauffage urbain, les différents secteurs industriels ainsi que les ménages et l'administration publique dans

² Exposition selon propre évaluation dans le rapport national

Parties contractantes	Exposition	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
		<p>le cadre du plan national d'urgence énergétique (d'ici octobre 2014).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réviser et mettre à jour toutes les procédures d'urgence dans les différents secteurs de l'énergie, en tenant compte des menaces spécifiques pour l'hiver prochain, conformément aux recommandations du plan national d'urgence énergétique (d'ici à octobre 2014). - Poursuivre d'urgence la réforme du secteur du gaz, notamment par l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité, l'exploitation des gazoducs et des installations de stockage et le découplage (d'ici à janvier 2015).
Monténégro, Kosovo* et Albanie	s.o.	<ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu de l'absence de gaz dans le bilan énergétique du Monténégro, du Kosovo* et de l'Albanie, l'incidence d'une rupture de l'approvisionnement en gaz ne serait qu'indirecte – en entraînant une augmentation de la demande d'électricité au niveau régional. La Commission recommande de suivre de près l'offre et la demande d'électricité.